

Lausanne, le 1^{er} novembre 2022

Communiqué de presse

Présidence du Tribunal cantonal Le PLR se réjouit de l'élection de Madame Marie-Pierre Bernel à la tête du Tribunal cantonal

La Cour plénière du Tribunal cantonal a élu ce matin Madame la juge cantonale Marie-Pierre Bernel à la présidence du Tribunal cantonal dès le 1^{er} janvier 2023. Le PLR la félicite et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Juge cantonale depuis 2019, troisième membre de la Cour administrative, Madame Marie-Pierre Bernel était auparavant présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne de 2002 à 2018. Elle a occupé la fonction de doyenne de la Confrérie des présidents de première instance entre 2012 et 2018.

Le PLR est persuadé que les compétences tant professionnelles que personnelles de Madame Bernel seront très utiles au bon fonctionnement de la justice vaudoise. L'engagement sans faille de la nouvelle présidente du Tribunal cantonal en faveur d'une justice équitable, intègre et au service des justiciables permet au Tribunal cantonal d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le PLR félicite Madame Bernel pour sa brillante élection et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Contacts

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

Christopher Ulmer, secrétaire général du PLR Vaud, 079 258 62 08